



AU CONSEIL MUNICIPAL DU 12/04/2017 – 20h30

Président : Jean-Christophe EICHENLAUB

Nombre de membres en exercice : 14

Présents : 9

Absents ou excusés : Louis CHESNAIS, Éric MARIN, Christophe GILI, Frédéric THOMAS (procuration à Alain MILLET), Chantal AUSSEDAT (procuration à Clarence APPELL)

Aucune remarque concernant le dernier compte rendu du conseil municipal du 28 mars 2017.

VOTE DES TAUX

M. le Maire présente au Conseil Municipal l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2017. Le produit assuré s'élève à 349 763 €, soit une augmentation de 8 990 € par rapport au montant encaissé en 2016. Il propose au Conseil Municipal de ne pas modifier les taux d'imposition.

Le Conseil Municipal, après délibération, vote les taux d'imposition 2017 sans pratiquer de modification soit :

- Taxe d'Habitation : 9.16 %
- Taxe Foncier Bâti : 17.58 %
- Taxe Foncier Non Bâti : 104 %

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 1

Fin de séance : 22h